



## Le canton de Neuchâtel sortira du mazout en 2014

### Engagez-vous... ça rend heureux !

La surabondance d'informations à laquelle nous faisons face au quotidien, nous donne parfois l'impression d'être bien petit par rapport aux problématiques de notre époque.

La tâche semble immense et décourage bon nombre d'initiatives.

Petit à petit asphyxié, l'immobilisme nous gagne. Les années passent, les ressentiments puis les regrets s'ancrent en nous et un sentiment d'insatisfaction envahi nos pensées.

**Engagez-vous...** rien de tel pour se sentir vivant, pour balayer les ressentiments, pour être utile à l'autre et ainsi passer de l'insatisfaction à la réalisation de soi. S'engager c'est un remède à beaucoup de maux, ce pourrait même bien être le chemin vers le bonheur.

De belles théories me direz-vous. Moi je dis... pas sûr !

Cette théorie, je l'ai mise en pratique à plusieurs reprises et en voici une illustration :

En 2006 alors que je siégeais pour la première fois au sein de la Commission cantonale de l'énergie à Neuchâtel, j'étais consterné par les graphiques qui nous étaient projetés et le manque de solution concrète qui en émanait. J'ai alors spontanément proposé que le canton de Neuchâtel sorte du mazout pour les nouvelles

constructions. Rires dans la salle et montée aux barricades pour certains. Bref, je suis montré du doigt et accusé d'intégriste !

Qu'à cela ne tienne, une sous-commission est constituée pour développer l'idée qui sera finalement retenue et proposée au Conseil d'Etat en 2008 qui refuse d'y donner suite.

Dès lors, en tant que simple citoyen apolitique une seule voie reste à ma disposition pour que ma proposition puisse prendre vie : la motion populaire.

Je m'y attèle, rédige un texte, récolte 200 signatures et dépose en compagnie d'une cinquantaine de jeunes la motion au Château en mars 2009.

En mai 2010 le Grand Conseil en accepte l'étude. En novembre 2011 la motion est adoptée dans la nouvelle loi cantonale de l'énergie.

Le canton de Neuchâtel est le premier de Suisse à démontrer sa volonté de sortir du mazout pour le chauffage de son parc immobilier.

Dès 2014, toute nouvelle construction dans le canton devra obtenir une autorisation du Conseil d'Etat pour utiliser le mazout comme combustible de chauffage. Au vu de la cou-

verture médiatique extra-cantonale du sujet entre 2009 et 2011, d'autres cantons emboîtent le pas et réfléchissent aujourd'hui à suivre l'exemple neuchâtelois !

Une telle démarche demande du temps, de la force de conviction, de l'énergie... mais à présent, j'ai l'impression que tout est possible et ce sentiment m'invite à continuer à réaliser les idées qui habitent mon esprit. Cet investissement pour la collectivité nourrit mon être tout entier et me permet aujourd'hui de jouir d'un sentiment de satisfaction. Car à travers cette aventure, j'aurai contribué à prendre soin de la vie !

A vous de jouer ! Bien à Vous ! ■

Lucien Willemin ■ Membre du comité d'Habitat Durable, Neuchâtel

Retrouvez **Lucien Willemin** lors de l'une de ses prochaines conférences :

### « Ecologie : entre désinformation et intox. Comment y voir clair ? »

#### Fribourg

26 avril à l'Ancien hôpital des bourgeois  
Salle Rossier, rue de l'Hôpital 2

#### Yverdon

3 mai au Château – Salle Léon Michaud,  
pl. Pestalozzi

#### Bulle

11 mai à l'Hôtel du Cheval Blanc,  
rue de Gruyères 16

**De 19 h 30 à 22 h 00 – Entrée libre**

Plus d'info :

[www.greenpeace.ch/conference](http://www.greenpeace.ch/conference)



Marée noire dans le Golfe du Mexique en 2010.

En collaboration  
avec notre partenaire



# POLITIQUE

## Non à la deuxième initiative sur l'épargne logement

⋮ L'initiative sur l'épargne logement du 11 mars 2012 a été rejetée clairement par le peuple par  
 ⋮ 55,8% de non. Le 17 juin, les Suisses voteront à nouveau sur l'épargne logement. Cette fois  
 ⋮ encore, HabitatDurable recommande le non.

Cette deuxième initiative sur l'épargne logement a été lancée par l'Association des propriétaires fonciers alémaniques (HEV) et veut permettre aux propriétaires de déduire durant dix ans du revenu imposable une partie de l'argent économisé pour l'achat d'un premier logement. Les déductions fiscales seraient limitées à 10'000 francs par personne. Cette initiative, contrairement à celle refusée en mars, serait contraignante pour les cantons. La majorité du peuple suisse a compris le 11 mars que ces déductions d'impôts engendreraient des pertes fiscales massives et bénéficient en premier lieu aux personnes privilégiées qui ont les moyens de faire des épargnes substantielles.

Pour d'acquérir son domicile, on a besoin de capital. Les personnes à petits revenus ne pourront pas économiser assez dans les 10 ans prévus par l'initiative pour construire une maison ou acquérir un appartement. Le problème du capital manquant n'est pas résolu par l'initiative car, contrairement à ce que prétendent les initiants, elle ne permettra pas d'augmenter le quota de propriétaires. Des modèles d'épargne logement intéressants pour HabitatDurable se trouvent en Allemagne, en France ou en Autriche



où on peut se procurer un crédit avantageux, parfois lié à des conditions écologiques et énergétiques. L'Etat peut encourager cette forme d'épargne par des aides financières.

HabitatDurable soutient les mesures d'incitations de la Confédération dans le domaine des constructions d'intérêt public et de coopératives d'habitation. Par ces mesures, des familles à petits revenus ou disposant de peu de capital peuvent accéder à la propriété immobilière.

La situation et les arguments pour la votation du 17 juin sont les mêmes que pour celle du 11 mars: Le Conseil fédéral et les cantons refusent l'initiative. Ils mettent en garde contre les pertes fiscales générées de plus de 300 millions de francs. HabitatDurable s'engagera une nouvelle fois pour le non, aux côtés de l'Association Suisse des locataires ainsi que d'autres partenaires. ■

Hildegard Fässler ■  
 Conseillère nationale  
 et présidente d'HabitatDurable Suisse

Traduction: Veronika Pantillon



**Société coopérative pour  
 la création de coopératives de logement**

Alain Charlet, Président  
 Rue des Bains 11 – 1205 Genève  
 Téléphone: 022 320 92 80 – Fax: 022 320 93 37  
 E-mail: alaincharlet@safemail.ch

## L'alternative

**pour votre argent.**

La BAS est votre banque au quotidien.



Pour une véritable alternative:  
 T 021 319 91 00 | [www.bas.ch](http://www.bas.ch)

social transparent durable  
 éthique alternative  
 solidaire équitable

# Le printemps est là, rendez votre jardin ou balcon accueillant pour les insectes utiles !

## Action : « Villa » ou « Hôtel » pour les abeilles sauvages

Avec cette action, HabitatDurable offre à ses membres une opportunité de s'investir pour la biodiversité. Les abris sont fabriqués par la Fondation Uetendorfberg, communauté suisse pour des handicapés de l'ouïe, de la parole et des polyhandicapés (voir [www.stiftung-uetendorfberg.ch](http://www.stiftung-uetendorfberg.ch)).

Les jolies maisons existent en deux versions et doivent être installées idéalement dans un endroit ensoleillé, orienté vers le sud et protégé du vent et de la pluie.

« Villa » 48 x 44 x 10,5 cm, CHF 41.- (Frais de port inclus)  
« Hôtel » 48 x 58 x 10,5 cm, CHF 49.- (Frais de port inclus)

**Commandes :** [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch) ou tél.: 031 311 50 55.  
Délai de livraison environ 3 semaines.



## Graines de plantes pour les abeilles sauvages

En complément à notre action abri pour les abeilles sauvages, nous proposons aussi des graines biologiques de plantes qui servent de nourriture aux abeilles sauvages. L'emballage suffit pour un à deux m<sup>2</sup> de terre sarclée. Emplacement: ensoleillé, si possible près d'une maison d'abeilles sauvages. Peut être semé d'avril à août. Prix : CHF 5.- **Commandes :** [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch) ou tél. : 031 311 50 55.

Nous offrons aux premières personnes qui commandent ces graines un mini-guide édité par « La Salamandre »: « La nature au jardin » contient une multitude de conseils pour cultiver un jardin durable. 🍀



## SERVICES

### ASSURANCE DÉGÂTS D'EAU

Vous pouvez bénéficier de rabais substantiels si vous concluez une assurance auprès de notre partenaire. Pour de plus amples renseignements: [www.habitatdurable.ch/assurance](http://www.habitatdurable.ch/assurance)

### DROIT DU BAIL

Taux d'intérêt de référence actuel: 2,5% depuis le 2 décembre 2011. Vous trouvez des informations utiles concernant les formulaires en droit du bail sur notre site: [www.habitatdurable.ch/droitdubail](http://www.habitatdurable.ch/droitdubail)

### ACTION TOITS SOLAIRES

Cette action est reconduite en 2012. Désormais, nos membres bénéficient d'un rabais de 3% sur le matériel ou au maximum de CHF 1000.- sur toute installation solaire thermique ou photovoltaïque d'un de nos partenaires ci-contre. Pour plus d'informations consultez notre site: [www.habitatdurable.ch/toits-solaires](http://www.habitatdurable.ch/toits-solaires)

**HELVETIC ENERGY +**  
CHALEUR + ELECTRICITE SOLAIRE  
Helvetic Energy GmbH  
Tél. 052 647 46 70  
[www.helvetic-energy.ch](http://www.helvetic-energy.ch)

Muntwyler  
**SOLARCENTER**  
Chaleur et courant solaires pour votre maison  
SolarCenter Muntwyler  
Tél. 031 911 50 63  
[www.solarcenter.ch](http://www.solarcenter.ch)

**SOLTOP**  
SOLEIL CHALEUR COURANT  
Soltop  
Tél. 052 364 00 77  
[www.soltop.ch](http://www.soltop.ch)

**Schweizer**  
Ernst Schweizer AG  
Tél. 021 631 15 40  
[www.schweizer-metallbau.ch](http://www.schweizer-metallbau.ch)

**YperSolaire**  
YperSolaire Sàrl  
Tél. 079 684 05 22  
[www.ypersolaire.ch](http://www.ypersolaire.ch)

**solstis**  
Solstis SA  
Tél. 021 620 03 50  
[www.solstis.ch](http://www.solstis.ch)

POUR TOUTS CONSEILS, UN SEUL NUMÉRO :

**Conseil rapide (environ un quart d'heure) gratuit pour les membres d'HabitatDurable**

**021 652 88 77** ■ lundi: 14 heures - 17 heures ■ vendredi: 10 heures - 12 heures

# TRIBUNE LIBRE



## Lutter contre le mitage du territoire

• Soucieuse de préserver environnement et qualité de vie, la Banque Alternative Suisse s'efforce de prendre en compte la densité des constructions au moment d'octroyer un crédit.

Les Suisses viennent d'accepter l'initiative de Franz Weber visant à limiter la construction de résidences secondaires. Dans la même veine, une autre votation se profile: l'initiative sur les paysages, qui devrait être votée probablement en 2013. Son but: obtenir que la surface totale des zones à bâtir n'augmente pas ces 20 prochaines années. Sachant que chaque seconde en Suisse, un mètre carré d'espace vert disparaît sous le béton des routes, des centres commerciaux, des parkings ou des habitations – l'équivalent de dix stades de foot par jour –, il est urgent d'agir. Cette menace qui plane sur les paysages, la biodiversité, les espaces de vie et les terres agricoles porte un nom: le mitage du territoire.

Engagée au niveau socio-économique depuis sa fondation en 1990, la Banque Alternative Suisse s'est toujours intéressée à ce problème. Elle en tient compte en octroyant ses hypo-

thèques: dans le Rating immobilier BAS©, le critère de « mitage du territoire » rapporte un maximum de 15 points sur un total de 500. Et plus l'immeuble obtient de point plus il bénéficiera d'un taux d'intérêt intéressant. Pour la BAS, il est évident que le mitage n'est pas un domaine où les choses sont toutes noires ou toutes blanches, mais qu'elles doivent être évaluées de façon graduelle. Ce critère permet au moins de prendre en considération une partie des problèmes que pose le gaspillage du sol.

Mais il existe des pistes de réflexions permettant d'aller plus loin, en quantifiant d'autres aspects, comme par exemple:

- 1) la dispersion des zones construites dans le paysage;
- 2) la pénétration urbaine de ces zones;
- 3) leur densité en habitants et en places de travail.

Grâce à ces trois niveaux, il serait possible d'évaluer comment un bâtiment contribue au mitage du territoire. Certaines constructions y concourent potentiellement et posent par conséquent problème. Il s'agit de celles que l'on prévoit:

- d'édifier dans un paysage cohérent qu'il faudrait préserver;
- d'ériger là où il n'en existait aucune auparavant;
- de construire isolément ou en bordure d'une zone à bâtir.

A travers ses réflexions la BAS confirme son positionnement de banque à la pointe de l'innovation socio-écologique, notamment en offrant des financements allant bien au-delà des usuelles Hypothèques Minergie, écologiques ou autres proposées par ses concurrents. ■

## AGENDA

**19-22 avril** • Salon Ecohome à Forum Fribourg

HabitatDurable sera présent au stand n° 28 de la Banque Alternative Suisse

**2 mai** • Débat «Coopératives d'habitation» au Restaurant l'Aubier, rue du Château 1, à Neuchâtel, à 20 heures

**4-13 mai** • Journées du soleil, programme détaillé: cf [www.journeesdusoleil.ch](http://www.journeesdusoleil.ch)

**10 mai** • Assemblée générale

HabitatDurable Suisse romande, à Champ-Pittet

**7-11 mai** • Chaux, enduit du maçon, cours organisé par Meige matériaux cf [www.meige.ch](http://www.meige.ch)

**12 mai** • Safari au jardin sauvage, à L'Abergement (VD), inscriptions et renseignements: [www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch)

**25-26 mai** • Stage «Travailler l'argile» organisé par Meige matériaux cf [www.meige.ch](http://www.meige.ch)

**9 juin** • Assemblée de délégués

HabitatDurable Suisse, à Baden

**21 juin** • Apéro solaire à 18 heures, au Restaurant «Le Petit Paris» à La Chaux-de-Fonds

## IMPRESSUM

[www.habitatdurable.ch](http://www.habitatdurable.ch)



**HabitatDurable**  
SUISSE

Association des propriétaires pour l'habitat durable

**Editeur:** HabitatDurable Suisse • Case postale 6515 • 3001 Berne • Tél. 031 311 50 55 • [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch)

**Paraît 6 fois par an** • Tirage: 750 exemplaires • Prochaine parution: 22 juin 2012

**Impression:** Imprimerie Gasser SA • Jambé-Ducommun 6a • 2400 Le Locle • Tél. 032 933 00 33 • Fax 032 933 00 44 • [info@gasser-media.ch](mailto:info@gasser-media.ch)

**NE:** HabitatDurable Neuchâtel • Case postale 485 • 2002 Neuchâtel • [neuchatel@habitatdurable.ch](mailto:neuchatel@habitatdurable.ch)

**FR, VS, VD, JU, JU-BE, GE:** HabitatDurable Suisse romande • Case postale 832 • 1001 Lausanne • [suisseromande@habitatdurable.ch](mailto:suisseromande@habitatdurable.ch)